L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 FEVRIER 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, N° 86, RUE DE CHARTRES.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Voir les séances officielles de la Législature, sur la seconde page.

Révision de la Constitution.

[illegible]

Nous espérons que le comité auquel a été renvoyé le bill se prononcera pour ce dernier moyen et que la Chambre l'adoptera définitivement.

Banque des Citoyens.

M. Cage, de Lafayette, a présenté au Sénat [illegible] en remplacement de celui que le [illegible] a frappé de son veto. [illegible]

Acte pour venir en aide aux Actionnaires de la Banque des Citoyens.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane réunis en Assemblée générale [illegible]

Législature de la Louisiane.

[illegible]

Rapport de l'Adjudant-Général.

Le rapport de l'adjudant général est tout [illegible]

[illegible] Le Bataillon d'Artillerie de la Nouvelle-Orléans est un corps modèle [illegible] Les Artilleurs de Donaldsonville sont les dignes émules de ceux de la Nouvelle-Orléans et n'attendent plus que les deux pièces de canon qui leur manquent pour rendre au besoin des services efficaces. La compagnie de Bâton Rouge a deux pièces de canon. Des compagnies d'artillerie sont organisées à Clinton et à Farmerville, mais elles n'ont point d'armes. Des corps d'artillerie sont prêts à se former dans d'autres parties de l'Etat, mais c'est toujours l'absence d'armes qui fait avorter les projets les mieux combinés.

Il y a maintenant dans l'arsenal de l'Etat [illegible] en bon ordre et prêt à être livré. [illegible]

MORT D'UN REPRÉSENTANT. — L'honorable Victor Jorda, représentant de la paroisse St-Bernard à la Législature, est mort hier matin des suites d'une fluxion de poitrine. M. Jorda n'avait que vingt trois ans et était au début d'une carrière qui s'annonçait sous les plus heureux auspices. Les funérailles auront lieu ce matin à la Terre aux Bœufs.

DÉPART. — Le steamer *Asia* est parti de New-York le 28 janvier pour Liverpool avec quarante passagers et cinquante mille piastres en espèces.

NOS ESCADRES. — On écrit de Washington, sous la date du 27 janvier, que des renforts seront envoyés aux escadres de la Méditerranée et des Indes-Orientales. Le commodore Perry sera envoyé au Japon avec une flotte considérable, pour décider les habitans de cette île sur apprendre à respecter désormais le pavillon américain.

Correspondance de l'Abeille

Londres, 8 janvier 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

La France a voté ou comme un seul homme dans les scrutins du 20 et du 21, et cependant je permets d'affirmer qu'elle n'a aucun enthousiasme, et même aucune sympathie pour M. Bonaparte. Partout la terreur s'est fait sentir; préfets et commandants de divisions et de subdivisions militaires avaient pris leurs précautions pour que le résultat du scrutin ne fût pas négatif. Tous les moyens sont bons pour les hommes de Décembre. [illegible] C'est par de tels moyens que [illegible] de Louis Bonaparte, celui-ci est parvenu à avoir sept millions de voix. Sept millions de voix à l'homme qui a pris à son pays sa liberté, sa fortune, ses destinées! O honte! le dernier peuple de l'Asie n'est pas plus opprimé que le peuple français en ce moment. [illegible]

[illegible]

On annonce comme devant paraître ces jours-ci la fameuse constitution, œuvre personnelle de M. Louis Bonaparte. [illegible]

[illegible]

P. S. Comme je vais rentrer en France ces jours-ci, il est probable que je ne pourrai plus vous adresser de lettres politiques que de loin en loin. Votre correspondant parisien continuera à vous envoyer des lettres littéraires et des courriers de Paris.

THÉATRE D'ORLÉANS. — La seconde représentation des *Monténégrins* a lieu ce soir. Ce nouvel ouvrage a valu à Mlle Paola ainsi qu'à MM. Diguet et Scott de chaleureux applaudissements, grâce à l'habileté que ces artistes ont déployée dans les rôles qui leur avaient été confiés. Les trois actes de Limnander ont été parfaitement accueillis par le public.

Demain, dimanche, deux vaudevilles nouveaux: *l'Etourneau* et la *Chambre Verte*.

Lundi, représentation extraordinaire. La danse remplacera le chant, le ballet se substituera à l'opéra. La famille Rousset dansera pour la dernière fois à la Nouvelle-Orléans, lundi soir, et c'est au théâtre français qu'elle donne la préférence. Cette charmante famille d'artistes se compose de quatre gracieuses jeunes filles, Mlles Caroline, Adelaïde, Thérèsina et Clémentine. Elles exécuteront des danses variées et entre autres *La Manola*, *La Folle* (de Gustave III), et la grande scène des Nonnes dans *Robert le Diable*. Le théâtre sera comble car tous les habitués et ceux qui ne le sont pas voudront applaudir les demoiselles Rousset avant leur départ pour New York, qui aura lieu positivement mardi matin, à bord du steamer *Philadelphia*.

CONCERT DE M. BOULANGER. — Nous regrettons que l'heure avancée de la soirée, à laquelle s'est terminé hier le concert de M. Boulanger, nous mette dans la nécessité d'omettre le compte-rendu de premier concert de cet habile pianiste et renvoyer à une autre fois l'appréciation de son beau talent. Constatons toutefois, en attendant, un succès mérité, décerné par un auditoire nombreux et choisi.

CONCERT. — Un grand concert vocal et instrumental aura lieu mercredi prochain, 11 du courant, dans la salle du Lycée, au bénéfice de l'Association charitable des Pompiers. Le concert a été organisé par M. P. Luciani, auquel les principaux artistes de notre ville ont généreusement offert leurs concours. Nous citerons entre autres Mmes Wideman, Paola Bagnetti, Howard; MM. John, Génibrel, Grant et Fourmestraux. Le piano sera tenu par M. Trust.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Programme de ce soir, le délicieux vaudeville *Platonic Attachment*, suivi du ballet la *Tentation*.

Congrès.

Séance du 24 janvier.

SÉNAT. — M. Cass présente le compte rendu d'un meeting tenu à Detroit, dans l'Etat du Michigan, le 12 janvier, et dans lequel des résolutions ont été adoptées pour engager le Congrès à voter la résolution qui autorise le président à ouvrir une négociation avec le gouvernement anglais pour obtenir la délivrance de Smith O'Brien et des autres patriotes irlandais.

M. Cass développe largement le but de ces résolutions. Ce n'est pas une intervention qu'on demande au gouvernement, c'est l'exercice d'un rôle miséricordieux. L'honorable sénateur fait l'éloge des patriotes irlandais et exprime l'espoir que le gouvernement intercédera en leur faveur.

M. Hale prend également la parole en faveur de la résolution. Sa mère, dit-il, était fille d'un proscrit irlandais; il manquerait donc à la mémoire de celle qui lui a donné le jour, s'il n'exprimait pas les sympathies que lui inspiraient les patriotes irlandais et particulièrement O'Brien.

M. Butler désire autant que qui que ce soit la délivrance du patriote irlandais et de ses compagnons de captivité, mais il craint que les reproches et le blâme sont un mauvais moyen à employer vis-à-vis du gouvernement anglais.

La suite du débat est ajournée.

Plusieurs pétitions et mémoires sont présentés.

La résolution qui déclare que le compromis doit être considéré comme un règlement définitif de la question de l'esclavage est prise en considération.

M. Davis prend la parole contre cette résolution.

M. Mangum dit qu'il désirerait trouver l'occasion d'écarter la résolution. Le débat dont elle est l'objet ne peut être que nuisible et dangereux.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS. — Le bill relatif au paiement de l'indemnité mexicaine est discuté en comité général et référé à la Chambre qui en ordonne une seconde et une troisième lecture et le vote.

M. Bayly, de la Virginie, demande que la Chambre se constitue en comité général pour prendre en considération le bill dont l'objet est de venir en aide aux Américains envoyés naguère comme prisonniers en Espagne par le capitaine-général de Cuba et mis en liberté par le gouvernement espagnol. M. Bayly lit ensuite une communication du secrétaire d'Etat qui fixe à $6,000 les frais de voyage des Américains.

M. Giddings parle pendant une heure des Hongrois et de leur cause, puis présente des résolutions qui autorisent le Président des Etats-Unis à contracter une alliance avec les gouvernements libéraux pour protester conjointement contre l'intervention d'un peuple dans les affaires d'un autre peuple.

Le comité s'occupe du bill pour venir en aide aux prisonniers espagnols. M. Carter propose comme amendement, de déclarer que rien dans le bill ne devra être interprété comme une justification de l'intervention dans les affaires de Cuba. L'amendement est adopté par 79 voix contre 68.

M. Evans, du Maryland, propose de déclarer comme amendement, que le gouvernement n'en verra pas un navire de guerre pour recueillir les prisonniers. Cette proposition est rejetée.

La Chambre s'ajourne.

Le steamer *Winfield Scott* est parti de New York le 26 du mois dernier pour San Francisco; il touchera à Rio Janeiro, Valparaiso et Panama. Les passagers et le fret ne sont pas considérables mais il a à bord 920 tonneaux de charbon.

Chronique Locale.

Michael Flynn, Hugh Flynn, James Flynn, Thomas Cassie et Michael Hartigan ont été examinés en partie hier devant le recorder Caldwell [illegible]

[illegible]

ESQUÊTE. — Le coroner a tenu une enquête hier, à l'hôpital de charité sur le corps d'un Allemand [illegible]

ABUS DE CONFIANCE. — [illegible]

FEUILLETON.

OLYMPE DE CLEVES.

PAR ALEXANDRE DUMAS

[illegible]

Or, il arriva ce qui arrive toujours, Olympe connut moins M. de Mailly, [illegible]

M. de Mailly, homme d'esprit, brave capitaine, excellent gentilhomme, courtisan parfait, n'était, après tout, qu'un cœur ordinaire.

Ce n'était point sa faute; on ne peut point changer d'âme, on vit avec celle que l'on a reçue du ciel.

Donc, M. de Mailly, à qui sa finesse d'éducation et sa délicatesse naturelle servaient d'interprètes, M. de Mailly sentit qu'il fallait cacher à vue son trésor, incapable qu'il était de le garder lui-même, [illegible]

Partout où Olympe allait, [illegible]

La jalousie n'est qu'un vice supporté avec patience par les femmes, [illegible]

Il est vrai que d'ordinaire c'est à ce moment qu'il cesse d'être.

On comprend bien que M. de Mailly, qui, en sa qualité de jaloux, apparaissait aux répétitions et croisait les promenades, assistait sur les théâtres aux débuts d'Olympe; assis sur la banquette des gentilshommes, il avait assisté au triomphe, moitié ravi, moitié désespéré.

Avant le lever du rideau, il était monté à sa loge, et le premier lui avait fait compliment sur sa toilette et sur sa beauté.

La toilette de Junie, c'était une magnifique robe de damas blanc toute garnie de dentelles, ouvrant sur un dessous de brocart d'argent; c'était une perruque poudrée comme on commençait à les porter, avec un splendide bouquet de plumes retombant coquettement sur l'oreille gauche.

Voilà ce qu'au commencement du dix-neuvième siècle on appelait *le simple appareil*.

Olympe entra en scène.

Lorsqu'elle remit le pied en scène, lorsqu'elle revit ces lumières, cet éclat, ces parures, ces femmes empanachées dont les têtes oscillaient, faisant miroiter leurs diamans, ces hommes souriant et pleins de convoitise, ces loges chargées de grands seigneurs, enfin cette loge où resplendissait seul, dans l'espace lumineux, ce jeune roi, soleil, de tous ces satellites; lorsqu'elle entendit le murmure que soulevait sa beauté, lorsqu'elle entendit les bravos que faisait éclater son talent, Olympe, au lieu de s'enthousiasmer comme un combattant dans la mêlée, se prit à s'attendrir.

A quoi pensait-elle donc, cette femme qui s'oubliait au milieu même?

Hélas! elle pensait à Bannière, aux belles soirées d'autrefois, qu'il faisait belles par sa présence; elle songeait au feu qu'il soufflait autour de lui, à cet amour ardent qui semblait enflammer les planches et les coulisses; elle pensait à ce rôle de Néron qu'il avait joué assez mal, il est vrai, mais enfin qu'il avait joué avec elle. Ou était Bannière? ou était l'amour? ou était le bonheur? ou était la vie?

Hélas! elle était bien loin de se douter que celui qui avait fait naître son amour et qui avait emporté son bonheur était venu se heurter à la porte du théâtre, qu'il y avait battu les archers, qu'il avait été conduit au For-l'Evêque, et transporté à Charenton comme fou.

Oh! si elle avait su cela, comme elle aurait tout quitté! comme elle aurait laissé là cette salle, ces femmes aux coiffures chargées de diamants, ces grands seigneurs en admiration, tout, jusqu'à ce jeune roi objet des regards de toutes les femmes, pour s'en aller à Charenton heurter des deux poings au cabanon où était Bannière!

Mais Olympe ne savait rien; Olympe était, non pas au présent, mais au passé; non pas à la réalité du moment, mais au souvenir, et c'était ce souvenir qui la rendait triste au milieu de son triomphe.

Olympe triste n'était plus simplement une beauté, c'était quelque chose de splendide. Les beaux traits reposés gagnent à ce repos tout ce que donnent aux physionomies heurtées le feu des passions et le jeu des muscles.

En outre, le rôle prêtait à la mélancolie, chose rare chez Racine, rare dans le siècle de Louis XIV, la figure de Junie n'est point usée, elle est rêveuse; c'est une ombre plutôt qu'une femme.

Il résulta de cette tristesse d'Olympe qu'elle parut admirablement belle à tous ceux qui la virent. Elle parut belle au roi, qui demanda son nom en se penchant en arrière.

Le roi Louis XV, ni avant son mariage ni depuis, n'avait jamais jeté les yeux sur une autre femme que sa femme. Il avait, on le sait, pour habitude de demander, quand on lui parlait de quelque beauté célèbre: Est-elle aussi belle que la reine?

Ce qui eût fait sourire messieurs de l'Œil-de-Bœuf s'ils eussent été moins bons courtisans; car il s'en fallait que la reine fût une beauté.

Et lorsque les courtisans avaient réussi à faire tomber sur cette beauté célèbre les regards de Sa Majesté, le roi allongeait dédaigneusement les lèvres et secouait la tête en disant: La reine est plus belle.

Nombre d'intrigues arrêtées déjà entre les meneurs avaient avorté de cette façon.

Habitués à spéculer sur les scandales de la régence, les jeunes courtisans commençaient à s'impatienter fort de la constance de Louis XV.

Habitués à profiter des caprices mélancoliques de Louis XIV, les vieux seigneurs guettaient le moment où son petit fils sentirait s'éveiller en son cœur la semence tumultueuse des Bourbon de la branche aînée.

Car, on le sait, il y avait une grande différence entre le sang de la branche aînée et celui de la branche cadette. Cette différence, qui avait commencé à se faire sentir entre le roi et Monsieur, continuait d'exister entre Louis XV, le futur amant de madame de Châteauroux, de madame de Pompadour et de madame Dubarry, et Monsieur Louis d'Orléans qui faisait un autodafé au Palais-Royal des tableaux du Carrache et de l'Albane, dont ses regards dévots ne pouvaient supporter la vue.

Au reste, Louis XV, objet de tant de spéculations, regardait Olympe sans que sa pensée le ramenât à la reine par comparaison et que cette comparaison fût défavorable à la femme mise en parallèle avec cette reine tant aimée.

Après avoir longuement regardé Olympe, le roi se pencha donc en arrière, comme nous avons dit, et demanda le nom de cette charmante actrice.

Celui qui répondit au roi en la nommant ce fut le capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde de Sa Majesté.

Louis XV aimait fort ce seigneur et lui avait laissé prendre assez d'empire sur lui pour que déjà on saluât dans ce favori une étoile pareille à celle qui avait brillé cent ans auparavant sous les noms de Chalais et de Cinq-Mars.

De son côté, le capitaine était un homme joyeux, très franc dans ses allures, plus jaloux d'être l'ami du roi que son favori.

Le capitaine, qui était des plus familiers du roi, fut surpris de l'attrait qu'en ce moment Louis trouvait au spectacle.

Olympe joua si gracieusement, qu'elle fit du roi le spectateur le plus attentif. Cette attention bien constatée passa naturellement de la loge royale aux autres loges, et la représentation parut froide, tant elle avait paru intéressante.

Aussi, quand le dernier vers de Junie eut été prononcé, ce dernier vers que le pauvre Bannière, auquel personne ne pensait, excepté Junie, tenait tant à entendre prononcer, le capitaine, se penchant vers le roi,

—En vérité, sire, lui dit-il, je serais fâché d'être d'un autre avis que Votre Majesté; mais cependant j'oserai dire qu'il n'y a pas au monde de plus charmante personne que cette Olympe.

—Vous vous trompez, duc, dit le roi fort préoccupé, la reine est plus belle.

Le capitaine s'inclina en souriant d'un sourire qui voulait dire:

—Sire, nous savons cela, la reine est plus belle que toutes les femmes, mais après la reine vient Olympe.

Et il présida à la sortie de Sa Majesté.

Mais en frôlant Mailly, qui faisait avec d'autres gentilshommes la haie sur le passage de Sa Majesté,

Eh! Mailly, lui dit-il à l'oreille, tu n'es pas malheureux de le roi en tient pour ta maîtresse.

Et il passa avec la foule, qui fit un charmant salut à M. de Mailly.

Cette parole pouvait n'être que légère, mais le comte ne la prit pas ainsi.

Lui comme les autres et surtout plus que les autres, le pauvre amoureux, il avait remarqué la préoccupation de Louis XV, et la beauté toute radieuse d'Olympe l'avait fait réfléchir plus encore qu'elle n'avait frappé le roi.

Il y a des coups qu'un jaloux comprend lui-même qu'il est impossible de parer, tout il favorise de l'amour de la plus noble femme.

Un roi de France, par exemple, est tellement en dehors des autres hommes, qu'on ne dédaigne pas l'amour d'un roi de France. Aucune Française n'eût osé le faire en 1726.

Et M. de Mailly craignait que ce point Olympe ne fût trop bonne Française.

Le mot du capitaine, au lieu de rendre le comte joyeux, comme l'avait pensé le favori, plongea Mailly d'après lui-même, ouvrit donc à Mailly des horizons lugubres. Il se figura que le roi avait formé des volontés.

Son parti fut pris aussitôt. Comme, en descendant au fond de son cœur, il aperçut qu'il aimait passionnément cette femme, comme il savait que pas un de ses amis ne le plaindrait de la perdre, que tous, au contraire, s'empresseraient d'aider le roi à lui prendre, il résolut de séquestrer la pauvre Olympe.

Après le spectacle, il rentra donc au théâtre [illegible]

Olympe achevait de quitter son costume de théâtre. Elle était triste toujours. Mailly était sombre.

(A continuer.)

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

MOBILE, 6 février.

La malle du Nord apporte des dates de New-York du 29, et a laissé en arrière celles du 31.

DEBATS DU CONGRES.

WASHINGTON, 4 février.

SÉNAT. M. Stockton a présenté des pétitions demandant l'établissement d'une ligne de navires à vapeur entre les Etats-Unis et Galway, en Irlande, et l'appropriation d'un demi million pour aller à la recherche de sir John Franklin.

Des pétitions ont également été présentées pour l'amélioration des rivières Ohio et Schuylkill.

Le bill pour établir un chantier maritime et une station pour les navires de guerre à la N. Orléans a été adopté.

CHAMBRE. — Les travaux ont été de peu d'importance. La Chambre décide que les lois du Congrès seront publiées dans deux journaux ayant la plus grande circulation dans les districts représentatifs.

NEW YORK, 5 février.

Le Humboldt, parti du Havre et ayant touché à Halifax, est entré ici.

—La convention du comté de Philadelphie recommande aux délégués de la convention générale de voter pour M. Buchanan, pour la présidence.

Marché de New-York.

5 février.—Les demandes pour le coton ont été limitées et les ventes n'ont été que de 600 balles. Les prix sont en faveur des acheteurs. [illegible]

Rivière de l'Ohio.

CINCINNATI, 5 février.

La rivière a baissé de deux pieds depuis 24 heures.

PITTSBURG, 5 février.

Il n'y a que 6 pieds 10 pouces d'eau dans le chenal, et la rivière baisse.

LOUISVILLE, 5 février.

La rivière a monté de 10 pouces depuis hier. Sont arrivés ici depuis 24 heures, les steamboats Chancellor, Ambassador, Charles Hammond, I. Whiteman et J. Milligan. Sont partis pour la Nlle Orléans, le Mary Hatrie, le Moses Greenwood, l'Alex. Scott, le New Orleans, le Duke, le Galena, le F. Watts et le J. M. Mitre. Le James Robb, nouveau bateau, part demain pour la Nlle Orléans.

LOUISVILLE, 6 février.

Il y a actuellement 5 pieds d'eau sur les chutes. La rivière charrie beaucoup de glaçons. Les steamers Bella Donna, James Robb et J. Mitre sont partis pour la Nlle Orléans.

Mariage de Jenny Lind.

Il est positif que cette célèbre épouse M. Otto Goldschmidt.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Memoranda.

[illegible]

Ports Etrangers.

[illegible]

Départs des steamers de l'Océan Atlantique.

(DES ETATS-UNIS.)

Europa, de Boston pour Liverpool, le 11 février.

(D'EUROPE.)

Europa, de Liverpool pour Boston le 24 janvier.

Pacific, de Liverpool pour New-York, le 28 janvier.

Atlantic, de Liverpool pour New York, le 31 janvier.

Décédé hier, 6 février, à l'âge de 62 ans, M. PIERRE AUVRA, natif de Rouen (France). Ses amis et les membres de l'ordre maçonnique sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Jackson près du marché, à Lafayette.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

COTON.—Arrivé depuis le 30 de janvier, 20,741 balles. Exporté dans le même temps, 17,690 balles [illegible]

ETAT DU COTON.

[illegible]

Le marché s'est ouvert samedi avec une apparence calme, et les ventes de cette journée ont été restreintes à 2,500 balles, sans aucun changement matériel dans les prix. Mardi, la demande a été bonne, et il s'est vendu 6,500 balles. L'arrivage du Humboldt annonçant une bonne demande et un marché ferme à Liverpool le 13 janvier a été connu ici mardi. [illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

TABAC.—Arrivé depuis le 30 de janvier, 49 boucauts. Exporté dans le même temps, 341 boucauts. Stock en magasins et à bord des navires, 7,290 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1851	23,871
Arrivé la semaine dernière	25
Arrivé antérieurement	7,157
	7,182
	31,053
Exporté la semaine dernière	344
Exporté antérieurement	23,450
	23,794
Stock sur place	7,259

Ce marché est toujours languissant, et les ventes de la semaine n'ont pas excédé 200 boucauts aux cours suivants.

Lugs, 3 à 4¼—feuille, inférieur 5, commun, 6 à 6¼—bon à fine 6½ à 5¾—choix et triages, 6 à 6¾ cts la lb.

SUCRE.—Les arrivages ont été peu considérables depuis notre dernière revue, et les ventes de la semaine, faites sur la levée, ont été limitées à environ 2,400 boucauts sans aucun changement notable dans les prix. [illegible]

MELASSE.—L'approvisionnement est très modéré et sont généralement pris sur la levée à une légère hausse sur les prix de la semaine précédente. [illegible]

FARINE.—Les affaires ont été très limitées sur ce marché, [illegible]

MAIS & AVOINE.—[illegible]

CAFE.—La demande a été limitée pendant la plus grande partie de la semaine, [illegible]

SEL.—Plusieurs chargements sont arrivés pendant la semaine [illegible]

RIZ.—Nous avons remarqué quelques petites ventes de la Caroline, la plupart à 3¾ cts la liv. pour les lots prime.

GRAISSE.—Il ne s'est rien fait d'important sur ce marché, [illegible]

BŒUF.—La principale vente qui s'est opérée a été de 500 barils; prime à $7 50 le baril. [illegible]

PORC.—Les ventes ont été restreintes à des lots en détail de $15 25 à $15 75 pour le mess.

LARD SALÉ.—Ce marché est dépourvu de côtes et d'épaules, [illegible]

BEURRE & FROMAGE.—[illegible]

CHANDELLES.—[illegible]

SUIF.—[illegible]

SON & FOIN.—[illegible]

CHAUX.—Un chargement de 1,500 barils de Thomaston s'est vendu mardi à $1 12½ cts le baril.

WHISKEY.—Ce marché est languissant, [illegible]

SACS EN PITRE.—[illegible]

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE.—[illegible]

CHANGE.—[illegible]

FRET.—[illegible]

Ventes à l'encan par Beard & May, aujourd'hui à midi, à l'Arcade.

1° Succession de feue McCormick, 2 esclaves.
2° do Jno. Lott, 2 maisons rue Camp.
3° Pour clore une succession, maison et terrain rue Gravier, près du Théâtre des Variétés, et 2 terrains dans les rues St John et Perdido.
4° Une maison à 3 étages, rue du Cirque.
5° Cinq lots de terre face aux rues Jackson et Johnson.
6° 3 esclaves.

AVIS.—Le navire HARVEST, capitaine Fuller, du Havre, est maintenant en déchargement en face du poteau, 2e municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours, autrement elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. H. V. BAXTER, 25, Carondelet.

NOTICE est par les présentes donnée à toutes les personnes ayant des réclamations à faire contre la succession de feu Pierre Emmanuel Chevalier d'avoir à présenter leurs comptes à Paul Laidet, résidence, notaire public, passage de la Bourse, [illegible] EUGENIE OPPENHEIM.

G. W. DUNBAR, Bottes et souliers en gros et en détail. [illegible]

CHARLES BYRNE, MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tôle et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c. 46, rue Tchoupitoulas, 46. [illegible]

VOR, HEBERT & Cie., Libraires—Papiers peints—Articles de Bureaux, &c., &c. 149, RUE DE CHARTRES. [illegible] La Grande Bohème. [illegible]

Marchandises de Printemps. GIQUEL & JAMISON. [illegible]

RICHARD ALDIGE & Co., Rue de Chartres, No 35, [illegible]

Cigares de la Havane. 750,000 [illegible]

Lunch! Lunch! Lunch! [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible] RICHARD RELF, Caissier.

Plantes nouvelles et étrangères. M. ODDOUX, [illegible]

Marchandises Sèches de Printemps et d'été, nouvelle mode. [illegible]

TH. MOREAU, Encoignure Royale et Toulouse, GANTS JOUVIN, POUR HOMMES, à $1 la paire.

GANTS. J. B. BOIROT, 64, rue St-Charles, 64. [illegible]

Guérison des Cancers. [illegible]

A vendre pour cause de départ. [illegible] BERNARD TURPIN.

Charbon Cannel, délivré à 75 cts le baril. [illegible]

F. JAUFFROID, Rue de Chartres No 62, entre Bienville et Douane. [illegible]

J. TURPIN, Importateur de Bijoux. [illegible]

H. BOURS, Horloger. [illegible]

Toiles et Linge Damassé. P. A. & E. REILLY & Co. [illegible]

A. PAYNE Co., 56, RUE DE CHARTRES. [illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins. [illegible]

H. TATOUT & Co., 161, Rue de Chartres, encoig. Toulouse. [illegible]

F. JAUFFROID, No 62, RUE DE CHARTRES. [illegible]

Compagnie de la Poudre du Hazard. C. T. BUDDECKE & Co. [illegible]

N. BRADNER SMITH, Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier. [illegible]

Bureau du Collecteur de Taxes sur propriétés foncières et esclaves de la 1re municipalité. [illegible] CHS CLAIBORNE, Collecteur.

J. M. S. Cramer est devenu notre associé [illegible] CRAMER & Co.

Banque des Négocians et des Artisans. [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance du Soleil. [illegible]

Essence de Terebenthine. [illegible]

Raffinerie à vapeur de Belle Chasse. [illegible]

B. DEGOER & RIFFLARD, Marchandises françaises. [illegible]

Aux passagers pour la Havane. [illegible] LABORDE & XIQUES.

Chemises, Chemises. F. FABRE & Co., 29, rue des Magasins. [illegible]

G. LAVIE, 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune. [illegible]

Arbres fruitiers et Vignes. J. MENARD. [illegible]

Chapeaux—Chapeaux. [illegible]

Boites, Souliers et Chapeaux. [illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orleans.

SAMEDI, 7,

La troisième représentation de LES MONTENEGRINS, Opéra comique en 3 actes de Limnander. Le spectacle commencera à 6 heures ¾.

DIMANCHE, La première représentation de L'ETOURNEAU, Vaudeville en 3 actes. LA CHAMBRE VERTE, Comédie-vaudeville en 2 actes.

LUNDI, La première et dernière représentation de La Famille Rousset.

EN ATTENDANT SEMIRAMIS, Grand opéra en 5 actes de Rossini.

Théâtre des Variétés.

SAMEDI, 7 FEVRIER 1852.

Le spectacle commencera par la pièce burlesque intitulée PLATONIC ATTACHMENT et se terminera par le ballet de la TENTATION, par la troupe Monplaisir.

GRAND CONCERT
Vocal et Instrumental,

Donné à la Salle du Lycée Au bénéfice de l'Assoc. Charitable des Pompiers Par le Signor P. LUCIANI, MERCREDI SOIR, 11 FEVRIER.

[illegible] Mmes WIDEMANN, PAOLA BAGNETTI, [illegible] MM. JOHN, GENIBREL, GRANT, FOURMESTRAUX. [illegible] A. E. TRUST tiendra le piano. [illegible] Prix d'entrée $1. Le concert commencera à 7 heures.

BAL DU GLOBE.
Encoignure St-Pierre et St-Claude.

Le public est informé que les vertus de cette belle salle a eu lieu SAMEDI de ce courant, et qu'il y aura un BAL MASQUÉ [illegible]

Avis Maçonnique.

Les frères suivants, régulièrement et légalement constitués comme Princes du Secret Royal [illegible] JOHN GEDGE, [illegible] EDWARD BARNETT, [illegible] ALBERT G. MACKEY, M. D. [illegible]

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane

[illegible] EDWARD BARNETT, Grand Trésorier.

DELCROIX, Magasin de Papier Peint, 166, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. [illegible]

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION. [illegible]

Avis au public. FRANÇOIS VERNEUIL [illegible]

[illegible] JOSEPH LANATA. [illegible] HENRY VALETON. [illegible] WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA. [illegible] J. & J. TARDOS. [illegible]

PINAUD & MAGNIN, Coiffeurs et fabricants de perruques, Rue St. Louis, au dessous de l'hôtel St-Louis, entrée des Bains. NOUVELLE-ORLEANS. Perruques, Toupets, Bandeaux de commande, exécutés de fantaisie.

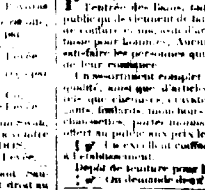

N° 1. Tour de tête
N° 2. Du front au derrière de la tête
N° 3. D'oreille à oreille

☞ Les personnes de [illegible]

PINAUD & MAGNIN sous l'hôtel St Louis, dans l'entrée des Bains, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de faire l'ouverture de leur salon de coiffure [illegible]